

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Avis de report

Ref : IC 04-11-2019

Deadline : 28/02/2020

Date: 25 décembre 2019

Titre du Poste:	Consultant pour effectuer l'Examen de la politique des services de logistique relatifs au transport et à la distribution des produits pharmaceutiques au Maroc
Consultant national ou international:	National
Durée:	66 jours ouvrables sur une période de 09 mois
Lieu d'affectation:	Mission à domicile avec un voyage prévu dans un ou deux pays arabes
Projet:	Renforcement de l'Intégration Economique Arabe pour le Développement Durable (AEISD)
Numéro de la demande:	
Contrat à long terme (oui/non)	Non

1. CONTEXTE

Le Projet de Renforcement de l'Intégration Economique Arabe pour le Développement Durable (AEISD), mis en œuvre par le PNUD, fixe comme objectif, la fourniture d'une assistance technique à la Ligue des États Arabes (LEA), en particulier les organes concernés du Secteur Economique du Secrétariat de la LEA et les États membres La Grande zone arabe de libre-échange (GZALE)¹. L'objectif étant de soutenir les efforts visant une intégration plus poussée, y compris l'établissement de l'Union douanière arabe. Le deuxième élément important concerne le renforcement de la connectivité arabe entre les économies de la région. On espère que ces efforts se traduiront par une contribution accrue de l'intégration économique pour améliorer les moyens de subsistance des populations, davantage d'emplois et la participation du secteur privé. Le commerce a un potentiel considérable pour lutter contre la pauvreté dans les pays arabes en générant davantage de revenus et en facilitant l'accès aux marchés. La troisième composante est axée sur la promotion de l'inclusion et de la transparence dans le cadre du programme de développement, en particulier sur l'autonomisation économique des femmes, en vue de l'intégration économique régionale.

S'appuyant sur les progrès réalisés dans le précédent programme d'appui à la mise en œuvre du Programme Exécutif de l'Accord sur la Facilitation et le Développement du Commerce entre les pays arabes, le projet actuel se concentre sur les aspects spécifiques de la transformation du commerce en moteur d'une croissance inclusive et durable, dans le contexte du Programme de développement durable à l'ho-

¹ En Anglais, Greater Arab Free Trade Area, GAFTA

rizon 2030, adopté par les États membres des Nations Unies en 2015. Par la suite, le projet visera également à aider les pays et les principales entités d'intégration sous-régionales et régionales à accélérer le rythme des réformes commerciales et de l'intégration économique régionale, afin de renforcer les effets de ces réformes sur l'emploi, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes et mobilisant des ressources supplémentaires à cette fin.

Le projet vise à répondre aux défis et complexités spécifiques auxquels les pays arabes (et la Ligue des États arabes) sont confrontés pour renforcer l'intégration économique régionale, plus précisément dans la transition d'un cadre basé sur le libre-échange vers la réalisation d'une union douanière. Ce qui suit présente les principaux domaines d'intervention :

- i. Fournir un appui technique structuré et ciblé au secrétariat de la Ligue Arabe et aux négociateurs arabes pour la formulation et la réforme de la politique commerciale dans le cadre de la PAFTA ;
- ii. Fournir une assistance au secrétariat de la ligue Arabe en vue de renforcer sa capacité organisationnelle afin de faciliter davantage le programme d'intégration économique régionale et de promouvoir la libéralisation du commerce ;
- iii. Aider les décideurs nationaux des pays arabes cibles dans les domaines commercial et économique afin de soutenir leurs efforts de modernisation et de réforme de la politique commerciale, en tenant compte en tenant compte des évolutions récents en la matière ;
- iv. Faciliter les activités de transport et de commerce ; étant des domaines clés pour soutenir les programmes nationaux d'amélioration de la compétitivité, de l'accès aux marchés et de l'intégration de la chaîne de valeur ;
- v. La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ainsi que la création d'entreprises et de possibilités d'emploi pour les jeunes constituent également un objectif clé des activités du projet ;
- vi. La promotion de la bonne gouvernance qui constitue une condition préalable pour approfondir l'intégration économique arabe et atteindre un niveau d'engagement plus élevé, inclusif et durable ;
- vii. La promotion de la contribution du commerce, en tant que l'un des piliers de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) aux niveaux national et régional.

Selon des études récentes de la CNUCED, la contribution des services à la création de revenus, à la création d'emplois et aux recettes en devises a considérablement augmenté au cours des deux dernières décennies. Au cours des 20 dernières années, dans les pays développés, l'importance des services n'a cessé de croître, représentant désormais plus de 70% du PIB et de l'emploi total. Les pays en développement ont également connu une croissance des services, mais leur part dans le PIB et l'emploi reste respectivement de 50% et 35%. Les services dans les pays en voie de développement croissent au taux de huit pour cent par an.

Ces chiffres suggèrent que les pays en voie de développement ont un potentiel inexploité pour faire progresser le développement des secteurs de services. Les principales approches pour atteindre cet objectif

incluent la création d'un environnement favorable grâce à de meilleurs cadres réglementaires et institutionnels pour l'économie de services et à une libéralisation accrue du commerce des services afin d'améliorer l'accès aux marchés et les opportunités d'investissement.

Compte tenu de la nature multiforme de l'économie de services, de son développement réussi, fortement influencée par la diversité des besoins en ressources, les liens intersectoriels et les rôles essentiels joués par des politiques nationales de réglementation et d'incitation soigneusement conçues, de nombreux pays en développement ont besoin d'une assistance technique pour identifier et mettre en place des cadres institutionnels et des réformes politiques nécessaires pour garantir les gains de développement découlant de la libéralisation du commerce des services

Les examens de la politique des services (EPS) de la CNUCED² sont conçus pour répondre à ce besoin. L'objectif ultime de l'EPS est de renforcer la capacité des décideurs, des régulateurs et des négociateurs commerciaux des pays en développement à saisir les nouveaux débouchés commerciaux et à relever les défis nationaux dans des secteurs de services clés, parfois sensibles. À cet effet, chaque SPR oriente les pays demandeurs vers un examen systématique des environnements économique, réglementaire, institutionnel et commercial caractérisant leurs secteurs de services afin de les aider à améliorer leurs cadres réglementaire et institutionnel et à identifier les options de politique commerciale susceptibles de faire progresser les objectifs de développement des politiques sectorielles nationales.

Le commerce des services a gagné en importance pour la majorité des pays arabes - une tendance constante pour les pays en développement qui se lancent dans la diversification économique. Selon les statistiques du Fonds monétaire arabe (2017) sur le commerce des pays arabes, la contribution des industries extractives (mines, pétrole et gaz) au PIB continue de baisser, tandis que l'industrie manufacturière, l'agriculture et les services augmentent.

Pour l'économie marocaine, l'importance des services dans le PIB est constante au cours de la période allant de 2012 à 2017, le commerce des services représentant environ 27% du PIB en 2017 (contre un ratio moyen de 21% du PIB de toutes les économies arabes) avec un taux de croissance moyen de 4% sur une base annuelle.

En juin 2018, les autorités marocaines ont demandé à la CNUCED et au PNUD d'appuyer les efforts du Maroc en faveur de l'intégration économique arabe, en particulier dans le domaine du commerce des services. Le PNUD a tenu des consultations avec le gouvernement marocain, représenté par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique (MIITDE) et ont convenu d'un programme d'assistance technique sur le commerce des services en décembre 2018.

Sur la base de la demande d'assistance technique adressée par le gouvernement marocain au PNUD en liaison avec la CNUCED, des consultations avec les décideurs politiques marocains au cours d'une mission exploratoire conjointe PNUD / CNUCED ont été menées du 7 au 9 mai 2019 en coordination avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique (MIICEN). Ce dernier a décidé que le SPR inclurait l'examen et l'analyse de trois secteurs de services spécifiques, à savoir: (i) les services de logistique liés au transport et à la distribution de produits pharmaceutiques, (ii) les services de

² UNCTAD (2014), A detailed Methodology for review of policy, regulatory, and institutional framework of trade in services

distribution, comprenant les services de commerce de gros et les services de commerce de détail , et (iii) le secteur des services professionnels, limité au sous-secteur des services juridiques.

S'appuyant sur les travaux et l'expérience de la CNUCED en matière d'Examen de la Politique des Services (EPS) dans de nombreux pays en développement, cet examen couvrirait la dynamique économique et sociale associée du secteur des services dans son ensemble et examinerait le potentiel de nouveaux marchés, en particulier dans les pays arabes et les pays africains.

Les trois secteurs de services mentionnés ci-dessus feront ainsi l'objet de l'EPS devant être entrepris par la CNUCED et le PNUD pour le Maroc entre 2019 et 2020. La mission de conseil, devant être entreprise à entreprendre par des experts nationaux (consultants), sous la supervision et la direction de la CNUCED en collaboration avec Le PNUD contribuerait au rapport d'examen approfondi sur les trois secteurs identifiés, comme indiqué dans le paragraphe précédent, et qui devra être soumis au Gouvernement marocain et aux parties prenantes concernées. Ces consultants feront partie de l'équipe de travail composée d'experts de la CNUCED et du PNUD. Leurs travaux devraient être intégrés dans le rapport final consolidé sur l'EPS.

À cette fin, les sections suivantes décrivent les termes de référence spécifiques pour l'examen des trois secteurs de services mentionnés. L'exécution de ce travail de conseil s'effectue conformément aux règles et règlements des Nations Unies applicables à la mise en œuvre directe déléguée conformément aux et politiques et procédures du Programme et des opérations du PNUD. Les experts s'acquittent de leurs tâches sous la supervision et les conseils du Chef de l'équipe technique et de la CNUCED en ce qui concerne les activités de fond du RPP relevant de cette mission.

2. MANDAT DU CONSULTANT

Selon un rapport de Business Monitor International (BMI), le marché pharmaceutique marocain représentait en 2017 environ 1,48 milliard USD (soit 1,47% du PIB marocain) et pourrait atteindre 1,9 milliard USD en 2021 au taux de croissance de 6,7% (taux de croissance annuel composé). Le secteur attire environ 400 millions de dirhams par an et plus de 9 000 emplois directs. En raison du potentiel important du secteur dans l'amélioration du bien-être des citoyens et par rapport au développement du commerce international, en Afrique et au Moyen-Orient en particulier, le Maroc a donné la priorité à l'examen dudit secteur afin de rendre l'environnement opérationnel le concernant plus viable et d'envisager des mesures pour capitaliser sur le potentiel d'exportation vers les nouveaux marchés.

Le consultant national sera responsable de l'analyse quantitative et qualitative de l'état actuel de la logistique utilisée pour la distribution et le transport des produits pharmaceutiques dans le pays. La méthodologie de cet examen repose sur celle conçue par la CNUCED en matière d'examen de la politique des services, en tenant dûment compte des ajustements nécessaires ayant trait aux conditions et à l'environnement commercial du Maroc. En conséquence, le rapport final sur le réexamen de ce secteur devrait couvrir, entre autres, les éléments suivants :

- i. Examen économique des services logistiques fournis dans le transport et la distribution de produits pharmaceutiques ;
- ii. Rôle et performance du secteur ;
- iii. Réglementation, institution et mesures politiques ayant un impact sur le secteur ;
- iv. Engagements spécifiques (au titre des accords commerciaux) pour la libéralisation des échanges concernant ce secteur, aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral ;

- v. Analyse dite (SWOT) se rapportant à un audit des forces et faiblesses du secteur ainsi que les obstacles et les opportunités y relatifs.

A partir des conclusions de l'étude précitée, le Maroc pourrait identifier les mesures institutionnelles et politiques correspondantes adéquates pour renforcer davantage l'offre des services logistiques et concevoir un séquençage approprié des réformes. L'accent serait mis sur l'examen et l'analyse des modalités d'amélioration de la logistique en vue de faciliter le transport, le stockage et la distribution de produits pharmaceutiques en vue de faciliter l'accès du Maroc aux marchés arabes et régionaux.

Dans le cadre de cette mission, les secteurs et sous-secteurs sont définis conformément à la classification sectorielle des services de l'OMC (MTN.GNS / W / 120 du 10 juillet 1991), et la liste des correspondances de la Central Product Classification (CPC) élaborée par le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (DAES- ONU)³⁴. Cependant, la classification de l'OMC ne fournit pas de définition explicite des services logistiques dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)⁵. Les services logistiques sont généralement compris dans les services liés aux transports et les services de distribution. Pour cette raison, l'examen du contenu des services entrant dans la chaîne de logistique fournie pour le transport des produits pharmaceutiques, portera également sur les services énumérés au titre de la section H de la classification de l'OMC précitée en l'occurrence les Services annexes et auxiliaires de tous les modes de transport : a- Services de manutention des marchandises (CPC-741) ; b- Services d'entreposage et de magasinage (CPC-742) ; c- Services des agences de transports de marchandises (CPC-748) ; d- Autres services (CPC-749)⁶.

3. **ACTIVITES PRINCIPALES :**

Le consultant national est chargé des tâches suivantes :

1. Examen des aspects législatifs et réglementaires de politiques concernées, ainsi que des données disponibles en matière de services logistiques liés au transport et à la distribution de produits pharmaceutiques au Maroc, conformément aux critères du rapport consolidé final de l'EPS, y compris le rôle et la contribution du secteur au sein de l'économie nationale;
2. Compilation des données et statistiques pertinentes sur les services logistiques fournis pour le transport et la distribution de produits pharmaceutiques du Maroc ;

³ (CPC) Version 2.1 NY 2015

⁵ De nombreuses définitions ont tenté de saisir l'essence des services logistiques. Une définition couramment utilisée décrit la logistique comme "avoir la bonne chose, au bon endroit, au bon moment". Le Conseil de la gestion de la logistique définit la logistique comme "... le processus de planification, de mise en œuvre et de contrôle du flux et du stockage efficaces et effectifs des biens, des services et des informations connexes, du point d'origine au point de consommation, afin de se conformer aux exigences du client "

⁶ En février 2005, les Amis de la logistique, un groupe informel de l'OMC, ont présenté une déclaration commune, entérinée par un ensemble de pays développés et en développement, appelant les Membres de l'OMC à engager des négociations en vue de prendre des engagements concernant les services logistiques. La liste de contrôle des services de logistique qu'ils ont produite distingue les éléments suivants : (i) services de base de logistique du fret ; ii) services logistiques de fret connexes ; et iii) services logistiques de fret non essentiels (voir annexe)

3. Préparation d'une enquête et/ou un questionnaire afin de collecter les données non disponibles et des informations à utiliser dans l'analyse. L'interaction avec les parties prenantes nationales devrait viser à obtenir des documents de politiques, des statistiques et toutes d'autres données et informations pertinentes récentes relatives aux services logistiques pour les produits pharmaceutiques. Cet exercice est soutenu par le MIICEN ;
4. Réalisation d'analyses quantitatives de données commerciales et statistiques sur les services logistiques spécifiquement liés aux produits pharmaceutiques utilisant la classification OMC/AGCS (Services de Transport : Services annexes et auxiliaires de tous les modes de transport : a-Services de manutention des marchandises (CPC-741) ; b- Services d'entrepôt et de magasinage (CPC-742) ; c- Services des agences de transports de marchandises (CPC-748) ; d- Autres services (CPC-749) ;
5. Analyse de la tendance du marché des services logistiques pour les produits pharmaceutiques au Maroc et l'impact potentiel de l'entrée de nouveaux acteurs clés dans ce secteur en termes de concurrence et d'investissement étranger ;
6. Etude du potentiel de nouveaux marchés pour les produits pharmaceutiques du Maroc, en accordant une attention particulière à l'impact sur la création d'emplois et au renforcement de la capacité de production en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD);
7. Organisation des entretiens avec les organismes gouvernementaux concernés, les associations commerciales du secteur et les principaux acteurs industriels qui s'occupent des services logistiques liés aux produits pharmaceutiques afin de recueillir leurs avis et préoccupations au sujet des domaines prioritaires d'intérêt afin d'aider le gouvernement d'envisager les mesures d'orientation stratégique pour le secteur.
8. Participation et contribution aux discussions techniques et aux activités liées au processus de l'EPS, en particulier lors des ateliers nationaux et, le cas échéant, d'autres rencontres, pour remplir les tâches qui lui sont assignées au titre des présents ToR menant à la préparation du rapport final ;

4. RESULTATS ATTENDUS

Ci-après les produits/activités à livrer par le consultant national.

Résultats	Révisions et approbations requises
<p>Etape 1 :</p> <p>1. Préparation du projet de rapport préliminaire dans lequel le consultant national présentera les premiers éléments de son travail de recherche et d'analyse conformément aux présents termes de référence (TdR) et suivant la méthodologie de l'EPS conçue par la CNUCED.</p>	<p>Conseiller technique principal (CTA) et experts de la CNUCED</p>

<p>2. Données commerciales et économiques compilées (pour les années postérieures à 2013) concernant les services logistiques pour les produits pharmaceutiques marocains. Ces informations doivent être compilées conformément à la structure du rapport sur l'EPS requise qui lui est communiquée par la CNUCED et l'équipe du PNUD.</p> <p>3. Présentation de données statistiques et d'informations aux fins de l'analyse qualitative et quantitative sous la conduite d'experts de la CNUCED.</p> <p>4. Description succincte du cadre juridique régissant le transport, le stockage et la distribution de produits pharmaceutiques sur le marché marocain. Cela devrait également inclure l'élaboration narrative des principaux acteurs du secteur et les perspectives de développement des associations professionnelles en vue de définir les meilleures options pour l'introduction de produits pharmaceutiques marocains à sur de nouveaux marchés.</p>	
<p>Etape 2 :</p> <p>Préparation du projet de rapport final et des recommandations concernant les services logistiques pour les produits pharmaceutiques au Maroc, conformément aux présents termes de référence (ToR).</p>	<p>Conseiller technique principal (CTA) et experts de la CNUCED</p>

5. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

- La personne sélectionnée pour cette mission de conseil est tenue de manifester son engagement envers cette mission auprès du PNUD-RBAS;
- Il / elle accomplira ses tâches sous la direction générale du coordonnateur de programme régional et sous la supervision directe du conseiller technique principal et des experts de la CNUCED. La supervision inclura les approbations / acceptations des produits identifiés dans les sections précédentes ;
- Il / elle doit être en liaison et collaborer dans le cadre de ses travaux avec les deux autres consultants en charge des deux autres secteurs identifiés (Services de distribution et services juridiques), les responsables des organes gouvernementaux concernés et les experts de la CNUCED;
- Il / elle doit entretenir une communication étroite avec le PNUD-RBAS, la CNUCED et le point focal, coordonnateur de l'EPS au sein du gouvernement en l'occurrence le MIICEN, régulièrement et selon les besoins, à tout moment de la mission, afin de rendre compte de l'avancement dans la réalisation de ses activités.
- En cas de retard, il / elle informera rapidement le PNUD et la CNUCED afin que des décisions et des mesures correctives puissent être prises en conséquence. Les retards qui affecteraient le flux du travail collaboratif et la livraison des résultats dans les délais impartis entraîneraient la résiliation du contrat;

- Le PNUD et la CNUCED, se réservent conjointement le droit, de demander des contributions, des examens ou des révisions supplémentaires, selon le besoin, s'ils le jugent nécessaire afin de garantir la qualité et la pertinence des travaux.

DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission devrait être de 66 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat sur une période de 09 mois.

LIEU D'AFFECTATION

Il s'agit d'une mission à domicile avec un voyage prévu dans un ou deux pays arabes. Tous les voyages connexes seront organisés et couverts par le PNUD conformément aux règles et réglementations en vigueur.

6. QUALIFICATIONS ET CONDITIONS RQUISES DU CONTRACTANT

I. Qualifications académiques :

- Master en économie, commerce international, développement international ou dans un domaine connexe des sciences sociales.

II. Années d'expérience :

- Au moins sept années d'expérience pratique du commerce des services et de l'analyse des analyses économiques ainsi que du commerce international et des accords commerciaux préférentiels, y compris dans les pays arabes.
- Une expérience démontrée de la réalisation de missions similaires dans la région arabe est un atout.

III. Expérience Technique :

- Expertise et connaissances en matière économie et analyse des incidences économiques du commerce des services
- Expérience avérée dans la réalisation d'évaluations des performances des accords commerciaux régionaux à l'aide d'outils d'évaluation ou de méthodologies, d'analyses économiques, de travaux d'analyse et de dialogues public-privé
- Expérience de recherche et publications éprouvées dans le domaine du commerce, axées sur le commerce des services dans le cadre des accords commerciaux régionaux relatifs à l'élaboration et à la négociation de politiques commerciales
- Connaissance approfondie de l'accord GATS de l'OMC, du commerce des services dans le contexte des accords commerciaux régionaux et de l'inclusion du commerce des services - de préférence des services de distribution - dans les politiques commerciales nationales et de leurs effets sur l'économie
- Expérience en matière d'analyses commerciales de services de logistique relatifs au transport et à la distribution des produits pharmaceutiques

IV. Exigences linguistiques

- Maîtrise de la langue Arabe et française: rédaction et communication orale de manière claire et concise, solides compétences analytiques et de synthèse,. La connaissance de l'anglais est un atout.

V. Valeurs et les normes éthiques de l'ONU

- Affiche une sensibilité et une adaptabilité culturelles, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge.
- *Fonctionnalité*
 - Compétences en gestion du temps et en organisation, avec la capacité d'entreprendre de multiples tâches et d'exécuter des tâches sous pression;
 - Solides compétences analytiques et de synthèse;
 - Capacité à travailler de manière indépendante et à obtenir des résultats de qualité avec une supervision limitée et des horaires condensés;
 - Solides compétences en recherche quantitative et qualitative;
 - Expérience dans la production de rapports;
 - Aptitude à écrire de manière claire et concise;
 - Bonnes aptitudes pour le travail d'équipe et les relations interpersonnelles ;
 - Excellentes compétences en informatique, notamment Word, Excel et Power Point.
- *Gestion des connaissances et apprentissage*
 - Aptitude à promouvoir et à créer des produits basés sur le savoir;
 - Recherche et applique les connaissances, les informations et les meilleures pratiques émanant du PNUD et de la CNUCED et de l'extérieur, ainsi que d'autres entités et organisations des Nations Unies concernées;
 - Faire preuve d'une capacité d'innovation et de créativité pour fournir des conseils et une orientation stratégiques en matière de politique.

7. PROPOSITION DE REMUNERATION ET CALENDRIER DES PAIEMENTS

Toutes les propositions doivent être exprimées en un montant forfaitaire. Ce montant doit être "tout compris". Veuillez noter que le terme «tout compris» implique que tous les coûts (honoraires professionnels, frais de déplacement, indemnités de subsistance, communications, consommables, etc.) éventuellement engagés sont déjà pris en compte dans les montants définitifs présentés dans la proposition.

Le contractant recevra un montant forfaitaire tout compris pour les livrables / produits au cours de la période d'attribution, sous réserve de la présentation d'une attestation de paiement (CoP) dûment certifiée et de la confirmation de l'exécution satisfaisante des travaux conformément au le tableau d'échéancier des paiements ci-dessous:

Etapas	Nombre de jours estimé pour chaque produit livrable	Date approximative	Paiement
--------	---	--------------------	----------

Etape 1 : Après avoir terminé avec succès et soumis le jalon 1	22 Jours	Mars 2020	30% après avoir terminé avec succès le jalon 1
Etape 2 : Après avoir terminé avec succès et soumis le jalon 2	44 Jours	Juillet 2020	70% après avoir terminé avec succès le jalon 2

Les consultants individuels intéressés doivent soumettre les documents / informations suivants pour démontrer leurs qualifications. Les candidats qui omettent de fournir les informations requises ne seront pas pris en compte.

a) **Une lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité** dûment remplie, à l'aide du modèle fourni par le PNUD;

b) **CV personnel** indiquant toutes les expériences antérieures de projets similaires, ainsi que les coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone) du candidat et au moins trois (3) références professionnelles;

c) **Brève description** des raisons pour lesquelles vous vous considérez comme le candidat le plus approprié pour cette mission.

d) Un **échantillon de travail** démontrant la compétence du candidat pour mener à bien cette mission.

e) **Proposition financière** indiquant le prix total du contrat tout compris, étayée par une ventilation des coûts, conformément au modèle fourni. Le terme «tout compris» implique que tous les coûts (honoraires professionnels, frais de déplacement, indemnités de subsistance, communications, consommables, etc.) éventuellement engagés sont déjà pris en compte dans les montants définitifs présentés dans la proposition. Si un offrant est employé par un organisme / une entreprise / une institution et s'attend à ce que son employeur lui facture des frais de gestion avant de le relouer à nouveau au PNUD en vertu de la convention de prêt remboursable (RLA), l'offrant doit indiquer à ce stade et s'assurer que tous ces coûts sont dûment intégrés dans la proposition financière soumise au PNUD.

8. CRITERES DE SELECTION DES MEILLEURES OFFRES

Méthode de notation combinée - où les qualifications et la méthodologie seront pondérées à 70%, et combiné à l'offre de prix qui sera pondérée à un maximum de 30% ; en utilisant les critères d'évaluation suivants:

Critères	Pondération	Note max
<i>Compétence techniques</i>	70%	100

Critère A : Expertise et connaissances en matière économie et analyse des incidences économiques du commerce des services		25
Critère B : Expérience avérée dans la réalisation d'évaluations des performances des accords commerciaux régionaux à l'aide d'outils d'évaluation ou de méthodologies, d'analyses économiques, de travaux d'analyse et de dialogues public-privé		15
Critère C : Expérience de recherche et publications éprouvées dans le domaine du commerce, axées sur le commerce des services dans le cadre des accords commerciaux régionaux relatifs à l'élaboration et à la négociation de politiques commerciales		25
Critère D : Expérience en matière d'analyses commerciales de services de logistique relatifs au transport et à la distribution des produits pharmaceutiques		25
Critère E : Echantillon de travail		10
<i>Financière (Offre inférieure/Offre*100)</i>	30%	100
Score total	Score technique * 0.7 + Score Financier * 0.3	

Les consultants individuels seront évalués selon les méthodologies suivantes:

Étape I: Dépistage et examen sur dossier:

Les consultants individuels seront évalués selon la méthodologie suivante.

Les candidatures seront d'abord examinées et seuls les candidats répondant aux exigences minimales suivantes passeront au groupe de présélection :

- Master en économie, commerce international, développement international ou dans un domaine connexe des sciences sociales.
- Au moins sept années d'expérience pratique du commerce des services et de l'analyse des analyses économiques ainsi que du commerce international et des accords commerciaux préférentiels, y compris dans les pays arabes.
- Maîtrise de la langue Arabe et française: rédaction et communication orale de manière claire et concise, solides compétences analytiques et de synthèse,. La connaissance de l'anglais est un atout.

Critères d'évaluation technique max 100 points (pondération 70)

- Expertise et connaissances en matière économie et analyse des incidences économiques du commerce des services (25 points)
- Expérience avérée dans la réalisation d'évaluations des performances des accords commerciaux régionaux à l'aide d'outils d'évaluation ou de méthodologies, d'analyses économiques, de travaux d'analyse et de dialogues public-privé (15 points)
- Expérience de recherche et publications éprouvées dans le domaine du commerce, axées sur le commerce des services dans le cadre des accords commerciaux régionaux relatifs à l'élaboration et à la négociation de politiques commerciales (25 points)
- Expérience en matière d'analyses commerciales de services de logistique relatifs au transport et à la distribution des produits pharmaceutiques (25 points)
- Echantillon de travail (10 points)

Critères d'évaluation Financière

L'évaluation finale combinera les notes de l'évaluation et de la proposition financière avec les pondérations suivantes attribuées à chacune:

Les consultants individuels seront évalués sur la base de la méthode **d'analyse cumulative** (méthode de notation pondérée), dans laquelle le contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme suit:

- Réactif/conforme/acceptable; et
- Avoir obtenu le meilleur score parmi un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers spécifiques à la sollicitation.

Critère d'évaluation technique [70%]

Critère d'évaluation financière [30%]

Seuls les consultants individuels obtenant un minimum de 49 points (70%) de l'évaluation technique seraient pris en compte pour l'évaluation financière.

9. DEPOTS DES OFFRES

Les offres seront déposées ou envoyées par courrier, **au plus tard, le 28 février 2020 à 16h00 (Heure de Rabat)** à l'adresse suivante : 13, Avenue Ahmed Balafrej, Souissi, Rabat ou par email à procurement.morocco@undp.org , en spécifiant dans l'objet : « IC 04-11-2019 Candidature pour le poste Consultant pour effectuer l'Examen de la politique des services de logistique relatifs au transport et à la distribution des produits pharmaceutiques au Maroc ». Les candidats sélectionnés seront convoqués à un entretien oral au PNUD à Rabat.

10. ANNEXES

Annexe 1- Individual consultant general terms and conditions

Annexe 2- Modèle de lettre d'intérêt et de disponibilité, et modèle d'offre financière